

Mairie de Lans-en-Vercors
Elodie Mayousse
elodie.mayousse@lansenvercors.fr
04 76 95 63 85

Le Cairn
Marie Gallienne
directionlecairn@lansenvercors.fr
04 76 95 50 06

Office du tourisme intercommunal
Mathieu Rougier
animation.lans@otivercors.com
04 76 95 42 62

FICHE DEMANDE POSE BANDEROLE - 2021

(à transmettre en mairie, au Cairn ou à l'Office de Tourisme intercommunal)

Demande préalable à transmettre au moins 2 mois avant la date choisie (délai obligatoire pour les évènements qui nécessitent du matériel et la main d'œuvre conséquents, délai minimum 1 mois avant pour l'annonce dans le programme d'animation et 3 mois si besoin autorisation préfecture.)

Attention le dépôt de cette demande ne vaut pas acceptation

1°) Renseignements généraux

Intitulé de la manifestation :

Date :**au**..... **Horaires :**

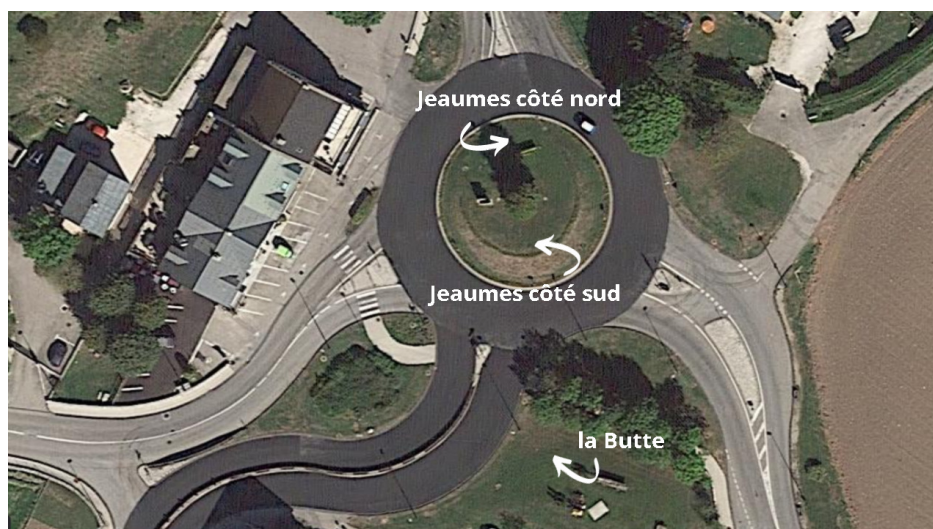
Organisateur :
Nom du référent pouvant être joint:
Adresse :
Tel/portable :
Mail :

2°) Lieux d'installation de la (ou des) banderoles

Rond point de Jaumes (côté nord - Sassenage) : oui / non
4m de longueur x 1m de hauteur

Rond point de Jaumes (côté sud - Villard-de-Lans) : oui / non
4m de longueur x 1m de hauteur

La Butte (à côté du rond-point) : oui / non
5m de longueur x 1m de hauteur



3°) Modalités d'installation de la (ou des) banderoles

- Elles doivent être conçues sur des supports propres et adaptés aux intempéries
- L'installation se fait par les organisateurs en utilisant **OBLIGATOIREMENT** les poteaux mis en place par la commune sur le rond point de Jeumes et la Butte
- Vérifier la dimension nécessaire avant la confection, pour une mise en place utilisant les poteaux existant, par la suite
- L'organisateur est chargé de fournir sa propre banderole
- L'installation se fera **15 jours avant** la manifestation. La récupération de la banderole sera faite dans les **24 heures après l'évènement**.

<input type="checkbox"/> Rond point de Jeumes (sud) :	date de pose :
	date de retrait :
<input type="checkbox"/> Rond point de Jeumes (nord) :	date de pose :
	date de retrait :
<input type="checkbox"/> La Butte :	date de pose :
	date de retrait :

3°) Validation de la manifestation

Une commission technique mensuelle examine toutes les demandes d'organisation, en amont de la réunion Maires-adjoints qui valide ensuite la tenue ou non de la manifestation.

Cadre réservé à l'administration

Date			
Avis	Rond point de Jeumes (sud)	<input type="checkbox"/> Avis favorable	<input type="checkbox"/> Avis défavorable
	Rond point de Jeumes (nord)	<input type="checkbox"/> Avis favorable	<input type="checkbox"/> Avis défavorable
	La Butte	<input type="checkbox"/> Avis favorable	<input type="checkbox"/> Avis défavorable
Commentaire justifiant l'avis			